

Essais du fusil de chasseurs à Bière

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **1 (1856)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne.

SOMMAIRE. — *Essais du fusil de chasseurs.* — *Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite).* — *Observations sur les règlements d'exercice.* — *Bibliographie.* Opinion d'un publiciste allemand sur le militaire suisse (*fin*). — *Nouvelles et chronique.*

ESSAIS DU FUSIL DE CHASSEURS A BIÈRE.

Nous sommes en mesure d'ajouter aujourd'hui quelques détails aux renseignements que nous avons donnés précédemment.

La sous-commission désignée pour ces essais était composée de

MM. VEILLON, Fréd., colonel, président ;

DE MANDROT, major ;

RIBI, instructeur fédéral ;

BORGEAUD, lieut.-col., expert ;

JAQUIER, instructeur.

M. le colonel Würstemberger, de Berne, a assisté aux essais pendant les quatre premiers jours. Les essais ont duré du 31 mars au 15 avril. La troupe commandée était : 1 officier, 1 sergent-major, 1 fourrier, 3 caporaux, 1 trompette, 53 chasseurs.

Le 1^{er} avril, il a été procédé à l'essai comparatif du fusil de chasseurs, du fusil de guerre et de trois fusils Minié reçus et perfectionnés, dit-on, à Bâle.

Le résultat a été :

Trois caporaux ont tiré chacun 30 coups sur une cible de 8 pieds de hauteur sur 15 de largeur, avec mannequin au milieu :

FUSIL DE GUERRE, à	200 pas de dist.,	a mis	27 coups en cible,	1 en mannequin
FUSIL MINIÉ, à	400 »	»	16 »	» 0 »
Id. à	600 »	»	5 »	» 0 »
FUSIL DE CHASSEURS, à	400 »	»	17 »	» 1 »
Id., à	600 »	»	8 »	» 0 »

On voit par-là que la différence de précision entre le fusil de chas-

seurs et le fusil Minié n'est pas grande, mais qu'à 600 pas elle est cependant un peu en faveur du premier, et, à de plus grandes distances, cet avantage eût sans doute été plus marqué. La commission n'a pas cru devoir poursuivre cet essai, vu le recul excessif du fusil Minié, les hommes s'en sont plaint à juste titre puisque, à la fin des essais, treize jours après, les traces que le recul leur avait laissées à l'épaule n'étaient pas encore effacées.

Le 2 avril, il a été procédé à l'essai du fusil de chasseurs allongé, aux distances de 400 pas à 1225 pas. MM. Veillon et Ribi ont tiré à ces diverses distances à bras franc. Voici le résultat :

Sur 20 coups, il a été mis (Cible ordinaire; beau temps) :

à 400 pas,	sur 18 coups,	17 coups en cible,	5 en mannequin.
à 600 »	»	14 »	» 2 »
à 800 »	»	14 »	» 2 »
à 1000 »	»	7 »	» 0 »
à 1225 »	»	2 »	» 0 »

MM. Würstemberger et de Mandrot, qui étaient à la cible, ont constaté que la plupart des coups, aux distances de 1,000 et 1225 pas, auraient atteint le front d'un peloton d'infanterie.

Le 2 avril, on a commencé les essais avec la troupe. Voici les résultats comparatifs (Voir les tableaux à la page 32) :

Quant au *chargement de l'arme*, le fusil de chasseurs se charge au moins aussi rapidement que le fusil de guerre; on ne tourne pas la baguette et, l'arme étant plus courte, la charge est plus facile; mais, d'autre part, la poudre de la cartouche ne coule pas si bien dans le canon. Il a paru mieux de faire déchirer la cartouche avec les doigts. Le tir à genoux, qui a été fréquemment exécuté, a été très satisfaisant. On ne décharge pas, au tire-balles, aussi facilement qu'avec le fusil de munition, vu la surface plus exigüe qu'offre la balle conique.

Quant au tir, il ne se fait sur deux rangs qu'avec précaution, vu le peu de longueur de l'arme (4 p. 1 p.); l'homme du 1^{er} rang doit raccourcir son bras gauche presque à la position de la carabine, et celui du second rang se fendre en avant du pied droit le plus possible. Avec le modèle allongé (4 p. 4 p.), cet inconvénient disparaît.

On a pu tirer 175 coups avec le même fusil, en sept jours, sans laver et sans inconvénient quant au recul, à la facilité de la charge et à la précision du tir. Les vingt derniers coups, tirés par un membre de la commission, sur une cible de 5 pieds de largeur et 6 de hauteur, à 200 pas de distance, ont donné 17 coups en cible, 10 en mannequin. On peut en somme tirer facilement 100 coups sans laver. La hausse est d'un emploi facile, dès qu'on a indiqué la distance.

Quant à la *conservation et à l'entretien des armes et munitions, réparations, etc.*, on peut dire qu'il est d'un bon entretien; après le

lavage, le canon doit être bien essuyé, sans cela le rayage, peu profond, se tacherait et alors plus de précision.

Un fusil de chasseurs qu'on a laissé chargé huit jours et qui a passé une nuit en plein air, a été déchargé ensuite au tire-balles, déculassé et examiné à la loupe, sans qu'on ait constaté aucune altération.

Quant aux *accessoires*, il est regrettable que le tire-balles et la fuse à laver ne soient pas adaptés au bas de la baguette par un pas de vis; les boutons actuels seraient avantageusement remplacés par ceux de la carabine fédérale. Il n'y a pas eu de réparations nécessaires, les tenons des bayonnettes pourraient cependant être plus solides en les incrustant au canon. Les cartouches conservent bien la poudre; après une longue promenade, dans laquelle chaque homme portait cinq paquets de cartouches, il n'a été remarqué aucune altération sensible, même dans les paquets défaits.

Les *capsules*, étant à rebord, sont plus faciles à saisir dans la poche du baudrier.

Quant à l'emploi de la *bayonnette*, expérimenté par une journée d'escrime, il n'a pas été trouvé de différence notable avec le fusil de munition.

Quant à la *fatigue* pour la troupe, il y a, avec le fusil de chasseurs et six paquets de cartouches en giberne, une économie de deux livres de poids, dont une livre pour l'arme, une livre pour les munitions. Du reste, les chasseurs ont repris avec peine leur fusil de guerre après avoir, pour ainsi dire, goûté les douceurs du fusil de chasseurs. Ils n'avaient plus la même confiance dans leur arme.

Le mérite principal du fusil de chasseurs gît dans la forme conique de la balle, avec une sorte de bouton de culasse; elle descend par le simple poids de la baguette, se refoule sur elle-même, et, par-là, prend le rayage du canon, comme si elle avait été forcée. Un échantillon parfait, qui a été retrouvé, démontre cet effet d'une manière évidente. C'est là un grand problème résolu, puisqu'il n'est plus nécessaire maintenant de forcer la balle.

Comme *observations générales*, la commission des essais, tout en reconnaissant le mérite du fusil de chasseurs, comme arme de précision, le repousse cependant à l'unanimité tel qu'il est présenté. Elle se prononce pour le fusil allongé, en exprimant le vœu qu'il ne soit pas procédé trop légèrement à son introduction partielle dans les bataillons d'infanterie ordinaire.

Elle signale les inconvénients suivants à cette introduction :

- 1^o Mélange d'armes et de munitions différentes.
- 2^o Jalousie qu'on éveillerait chez celle des deux compagnies qui ne serait pas armée du fusil nouveau.

3^o Genre d'exercice tout différent pour cette compagnie.

4^o Difficulté d'avoir des officiers suffisamment instruits pour cette arme, en suivant la rotation actuelle par bataillon.

Si au contraire on formait en Suisse, comme dans d'autres pays, des bataillons d'infanterie légère et qu'on les armât du fusil nouveau, notre infanterie légère serait sans contredit la mieux armée de l'Europe. Les frais pour les cantons n'en seraient pas augmentés.

En ce qui concerne divers détails de l'arme, il a été reconnu les défauts suivantes :

Si on lave sans ôter la cheminée, beaucoup de fusils ratent ensuite. Le trou de la cheminée est trop petit dans le bas. Le grain de mire si tranchant qu'il coupe la main des hommes. Le départ de l'arme trop dur; en l'attendrissant, on a beaucoup gagné en précision et sans danger. Beaucoup de cartouches se vident difficilement dans le canon et les balles joignent diversement sur le canon, défauts qu'on peut corriger en choisissant bien son papier de cartouches; il faut qu'il soit bien égal, pas trop mou, afin de ne pas retenir la balle, pas trop fort, pour qu'on puisse facilement le déchirer. Il serait mieux que la bayonnette fût bronzée, soit pour l'harmonisation avec l'arme, soit pour l'entretien. Les capucines, après la pluie surtout, s'ôtent difficilement; les tenons, comme pour la carabine, paraîtraient préférables.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

OUVERTURE DES HOSTILITÉS.

Au commencement de mars, les armées étaient séparées par douze marches en Allemagne; en Suisse, elles étaient en présence. — L'armée du Danube et celle d'observation passèrent le Rhin le 1^{er} mars; le 3, les Autrichiens se portèrent au-delà du Lech.

Les Autrichiens avaient rapproché leurs cantonnements des frontières de la Suisse; 18 bataillons et 7 escadrons, sous Hotzé, occupaient le Vorarlberg; l'archiduc avait particulièrement assigné à ce corps la garde de Bregenz, afin d'assurer le flanc de l'armée qui s'avancait du Lech. — Hotzé rassembla la plus grande partie de son corps aux environs de Bregenz, et s'établit avec le reste à Feldkirch, position retranchée destinée à couvrir l'entrée du Tyrol, par l'Arlberg, et à conserver les communications avec Coire et les Grisons. Une simple chaîne de postes gardait le Rhin depuis Bregenz à Maienfeld.

Le général Auffenberg commandait un corps attendant à celui de

